Résolution 616

demandant l'annulation de l'ordre d'expulsion de la famille Selimi et sa régularisation

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que M. Musa Selimi vit depuis 20 ans à Genève, qu'il travaille, qu'il paye ses impôts et ses charges sociales;
- que sa femme et ses deux enfants sont parfaitement intégrés dans leur commune de Carouge;
- que les enfants suivent une scolarité exemplaire ;
- que la famille Selimi ne dépend d'aucune aide sociale ;
- que le Conseil municipal de la commune de Carouge a voté, à deux reprises, une résolution demandant de régulariser cette famille (15 novembre 2007 et 15 avril 2010);
- que la famille Selimi a reçu un ordre d'expulsion pour le 5 juillet 2010 ;

invite le Conseil d'Etat

à intervenir auprès de la Confédération afin qu'elle annule l'ordre d'expulsion de la famille Selimi et procède à la régularisation de la situation de cette famille pour qu'elle puisse continuer à vivre en Suisse.